



Municipalité de St-Marc-de-Figueray

Avis public

Aux personnes intéressées par un projet de règlement d'adoption du règlement de démolition bâtiments patrimoniaux numéro 2023-262

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 mars 2023, le conseil a donné un avis de motion d'un projet de règlement de démolition de bâtiments patrimoniaux numéro 2023-262
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 avril 2023, à 19 h 30 au 10, Avenue Michaud. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement concernant la démolition de bâtiments patrimoniaux conformément aux nouvelles dispositions de la LAU au cours de cette assemblée, des membres du conseil et employés expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet peut- être consulté au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture de celui-ci.
4. Le projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

23 mars 2023

Martine Lachaine
Directrice générale et Greffière-trésorière